



Etre mandataire au conseil des Pôles de CLE Autistes

1. La candidature

⇒ Echéances

L'appel à candidature au poste de mandataire est ouvert **du 16 novembre au 5 décembre 2020 minuit.**

Les 10 mandataires (maximum 12) sont les gestionnaires de l'association au sein du conseil des Pôles. Ils sont à élire pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Les animateurs des Pôles et des commissions sont le staff non-élu. Ils sont sous la direction des différents mandataires et animent l'association.

L'ouverture du scrutin aura lieu **le 30 janvier 2021** jusqu'au jour de l'Assemblée Générale (visio conférence et présentiel) **le 27 février 2021.**

Les candidatures seront envoyées à tous les membres invités à participer au vote depuis la dernière AG en 2018. Il sera proposé par voie postale ou en ligne pendant un mois. Les résultats du scrutin seront proclamés **le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire fixée au 27 février 2021.**

⇒ Profil du candidat.e

Les déclarations de candidatures doivent être adressées à l'association avant le 5 décembre 2020. Elles sont à remplir en ligne ou sur le papier fourni. La diversité des candidatures est encouragée (spectre autistique, région, âge, genre, ...). Les statuts permettent une certaine souplesse notamment en autorisant la participation aux réunions en visioconférence et sur le discord.

Les seuls postes visibles au niveau public sont le secrétariat général et le porte-parolat. Pour les autres postes vous pouvez être anonymes. Les communications en conférences et en cercle restreint peuvent ne pas être filmées ou diffusées sur internet.

⇒ Déclaration de la candidature

Les candidatures sont ouvertes aux adhérents et à toute nouvelle personne de l'extérieur voulant se lancer dans la gestion de CLE Autistes. **Une formation de 3 mois sera disponible sur chaque mandat et chaque poste avant l'Assemblée Générale.** Tout candidat.e est invité.e à adresser sa candidature (voir questionnaire et papier avec motivations) en suivant la trame proposée, sur le formulaire en ligne ou courrier à l'attention de **Thibault Corneloup, 9 rue du Surmelin, 75020 Paris** (ou thi.loup3@gmail.com).

⇒ Document de synthèse

Transmise à CLE Autistes **avant le 5 décembre 2020**, ces candidatures seront mises en forme dans le document de présentations des candidats qui sera remis aux membres électeurs depuis la dernière Assemblée Générale, 30 jours avant la date du scrutin selon l'article 13 des statuts.

⇒ Les votes

Les votes pourront avoir lieu en ligne sur un formulaire qui vous sera envoyé.

•Pour les votes par courrier :

Les votes sont anonymes et basés sur la confiance. Vous ne pouvez pas voter en ligne si vous votez par courrier. Les bulletins de vote doivent parvenir à l'association 1 jour avant la date du scrutin soit le 26 février 2021 au plus tard. Vous devez marquer sur l'enveloppe la mention « Election des mandataires CLE Autistes ». L'enveloppe intérieure, qui contient le bulletin de vote, ne doit comporter aucune indication permettant d'identifier l'électeur/trice.

2. Les mandataires et animateur/trices : qui sont-ils/elles?

⇒ Le conseil des Pôles : l'organe exécutif de l'association :

CLE Autistes est géré par et pour les autistes. Conformément à l'article 8 des statuts, les membres mandataires se reconnaissent obligatoirement autistes.

Conformément à l'article 11, CLE Autistes a une organisation décentralisée et de terrain en groupes locaux.

Les 10 membres mandataires (maximum 12) forment le conseil des Pôles et gèrent les grandes fonctions de l'association au niveau national. Ils coordonnent ensuite les animateurs/trices des Pôles, les président.e.s de Commissions, les modérateurs/trices des réseaux sociaux et les référent.e.s des groupes locaux.

⇒ Les animateurs/trices des Pôles et des commissions :

C'est un poste permanent qu'on peut quitter quand on le souhaite. Ils peuvent se présenter pour l'AG et être renouvelés durant le mandat au terme des campagnes de recrutement.

Les animateurs des Pôles, les président.e de commissions, les référents des projets et les référents locaux peuvent être autistes ou neurotypiques. Ils sont coordonnés par les mandataires.

Ils animent les Pôles et le terrain en aidant les mandataires à faire avancer les projets. Ils construisent également des communautés autistes locales pour les référent.e.s locaux.

⇒ Pourquoi être mandataire ou animateur/trice de CLE Autistes ?

- Apprendre et partager dans un esprit collaboratif avec ses pairs autistes
- Avoir un réseau de soutien et d'entraide.
- Enrichir et développer ses compétences de toute sorte.
- Valoriser son expérience pour certaines opportunités d'études ou professionnelles.
- Accompagner CLE Autistes dans son rayonnement national et la développer.
- S'engager pour la cause autistique et faire avancer les droits des personnes autistes au niveau juridique ou politique.
- Apporter une vie meilleure à toutes les personnes autistes qui nous succéderont.

- Participer à la mise en place d'une communauté d'entraide, de santé communautaire et d'alternative à la psychiatrie.
- Accompagner des projets utiles pour la communauté autiste de France et en proposer de nouveaux.

⇒ **Quel engagement pour les mandataires ?**

Les mandataires s'engagent à :

- Partager les valeurs et les principes politiques de l'association : auto-représentation, respect, aide personnelle et adaptation pour tous les autistes, neurodiversité, intersectionnalité.
- Régler leur cotisation libre annuellement.
- Faire leur possible pour être réactif sur les échanges par voie numérique (en 72h).
- Prendre part aux groupes de travail et aux réunions constitués pour faire avancer les projets de l'association
- Faire leur possible pour participer à toutes les réunions pendant la durée de leur mandat, en les ayant préparés (lu les documents envoyés en amont, en proposant un ordre du jour...), et en donnant son avis en cas d'absence.
- Veiller à l'expression de la diversité des avis au sein du Conseil des Pôles
- Veiller à la démocratie et à l'horizontalité de l'association.
- Veiller à la diversité du Spectre de l'autisme dans l'association, sur le terrain et en encourageant à prendre des responsabilités.
- Veiller à la diversité de toute nature (genre, origine, sexualité, validité etc).
- Avoir une autonomie de travail (avec soutien) tout en étant responsable devant l'ensemble des membres.

⇒ **Quels sont les outils d'échange pour les mandataires ?**

Les interactions sont limitées (autonomie de travail) et sont privilégiées uniquement pour le suivi des projets et les réunions de gestion.

Le Conseil des Pôles pourra échanger :

- Lors des réunions trimestrielles avec les membres sur Discord
- Par voie numérique sur WhatsApp, e-mail et Discord
- En visioconférence sur les différentes réunions internes aux mandats et des Pôles

Les réunions présentielles sont possibles si la géographie y prête et sous réserve que les lieux soient agréables.

⇒ **Quels sont les membres actuels du Conseil des Pôles?**

Le conseil actuel (conseil exécutif sous les statuts de 2019) est composé de :
Thibault Corneloup (Communication et Co-fondateur), Rija Ramiandrisoa (Formation et Relations Extérieures), Mélodie Bourger, Secrétaire générale.

3. Le conseil des Pôles et l'administration de l'association :

⇒ **Quel est le rôle du Conseil des Pôles (CP) ?**

Le CP est une direction collégiale c'est à dire que tous les mandataires ont une voix égale et que le pouvoir est partagé. Le CP fonctionne au consensus et au vote des 75%.
Le CP valide les décisions stratégiques qui engagent l'association sur le long terme et veille au développement de CLE Autistes en accord avec ses missions et ses valeurs. Il se réunit quand les décisions le permettent sur une durée moyenne de 2 h à chaque séance, à la demande d'un mandataire.

Le CP est la représentation de l'association dans tous les actes de la vie civile, auprès de nos partenaires, de l'Etat, des collectivités, de la communauté de l'autisme et dans tout acte juridique destiné à accroître le patrimoine de l'association. Les membres du CP sont polyvalents et font du travail informel (réunions spontanées, rencontres, préparation des interventions). Vous pouvez démissionner en cours de mandat (maximum 3 ans).

Plus précisément, le rôle du CP est le suivant :

1. Stratégie :

- Validation des orientations stratégiques à 3 ans construites avec les membres et les parties-prenantes
- Validation et challenge de la feuille de route annuelle et des objectifs à 1 an
- Aide à la décision sur des questions stratégiques

2. Gestion :

- Validation du budget prévisionnel de l'exercice suivant
- Arrêt des comptes annuels et proposition de l'affectation du résultat

3. Gouvernance :

- Validation des adhésions des membres de l'association et exclusion éventuelle de membres
- Fixation de l'ordre du jour et des projets de délibérations soumis à l'AG et réunions trimestrielles
- Proposition d'évolution du règlement intérieur pour validation de l'AG
- Travail sur ses mandats en autonomie.
- Nomme un représentant pour les actions juridiques.
- Propose des référents locaux validés par les membres locaux.
- Valide, accompagne et forme les animateurs/trices des Pôles et les président.e.s de commissions.

⇒ **Comment se passe l'élection de l'Assemblée Générale?**

Les candidat.e.s sont recontacté.e.s par e-mail et entrent dans un parcours de formation de 3 mois à partir du 5 décembre 2020 jusqu'à l'Assemblée Générale.

Nous sommes autistes, vous n'êtes pas obligés de devoir faire campagne. Votre photo, votre présentation, vos motivations sont principalement les critères d'évaluation pour les membres. C'est important de soigner cette partie. Si vous le souhaitez, vous avez 3 mois pour discuter sur le Discord et venir aux événements conviviaux pour vous faire connaître.

Le scrutin est au jugement majoritaire à 1 tour, les membres votent et adressent une mention sur une échelle à chaque candidat.e. Le/la candidate élue est celui/celle qui a la meilleure mention à 50%.

En cas de plus d'un candidat.e par poste : s'il y a égalité les deux sont élu.e.s, s'il y a défaite, on peut proposer un poste non-pourvu ou bien un poste d'animation, de référent.e local ou de président.e de commission.

⇒ **Les rôles des mandats :**

Seules les qualités requises pour chaque mandat sont à prendre en compte, les compétences sont acquises où à acquérir durant les 3 mois de formation et au fur et à mesure de votre mandat. Vous ne devez pas déjà maîtriser tout ça!

Les mandats peuvent être dédoublés et les tâches informelles sont partagées. Le but est de se répartir en cas d'indisponibilité.

1. Accessibilité :

La norme de l'association. Vous devez préciser vos besoins après votre candidature. Ils sont mis en oeuvre avec le soutien nécessaire pour les assurer.

La tutelle légalement n'autorise pas à candidater pour être mandataire, vous devez avoir l'autorisation de votre tuteur. Il est également sensé voter à votre place. Nous nous opposons à cela en principe. Si votre tuteur est conciliant nous pourrions faire en sorte d'en faire une aide à la décision au lieu de vous remplacer.

Les qualités sont liées à l'intérêt pour le poste. **Les compétences s'apprennent mais n'impliquent pas une forme neurotypique.** Par exemple, une synthèse vocale rédigée et préparée en avance pour le porte-parolat comporte le même travail et les mêmes intérêts pour le poste. C'est équivalent à du charisme à l'oral.

2. Descriptif des mandats :

Secrétaire générale :

Qualités : Réactivité, pas d'anonymat, disponibilité, goût pour les tâches répétitives, présence sur le Discord, maîtriser la liste des adhérents, rédaction et synthèse.

Compétences : Il/elle est responsable du fonctionnement administratif de l'association et de sa représentation officielle (signature), est chargé(e) de tenir ou faire tenir, sous son contrôle, la gestion administrative de l'association (rédaction et diffusion des PV des réunions trimestrielles, réunions extérieures, du CP et de l'AG, tenue et connaissance du registre des adhésions) et la gestion de l'animation de la vie associative (réunions visios/skype, rencontre des partenaires et siéger à des réunions officielles). Le téléphone peut être utilisé ou partagé avec les mandataires en cas d'impossibilité.

Trésorier.e :

Qualités : goût pour les chiffres, rigueur, honnêteté, envie de prendre des initiatives.

Compétences : Il/elle est responsable des ressources financières de l'association. Il ou elle est chargé(e) de tenir ou de faire tenir, sous son contrôle, la comptabilité de l'association, le contact avec la banque, la gestion des assurances, la mobilisation des financeurs et des donateurs, le lancement d'outils supplémentaires pour financer l'association. Il/elle publie un rapport financier et un compte de résultat chaque année à partir des informations de la banque et des adhésions. Il/elle signe les chèques avec le fondateur.

Directeur/trice des Opérations :

Qualités: Disponibilité, faire équipe, goût pour faire avancer des projets, travail émotionnel, Travail collectif entre autistes, transmettre l'information.

Compétences : Il/elle est Coordinateur/trice des projets de l'association (projets nationaux et projets locaux) et faire remonter l'avancement du travail de chacun.e au niveau national et local. Il/elle organise des réunions internes pour faire le point sur les projets et les avancées. Président.e du Conseil des Pôles.

Directrice/Directeur Scientifique :

Qualités : goût pour apprendre de nouvelles choses, intérêt pour les sciences (naturelles et sociales), savoir faire lien entre théorie et pratique/clinique, analyse synthèse et rédaction.

Compétences : Travail de recherche sur les thérapies, interventions, les disability et les mad studies, Lire sur l'autisme et les publications scientifiques avec les membres du Pole, Se former à des workshops, Lire des choses sur internet, Travail collectif entre autistes, Faire des conférences et faire un réseau de chercheurs et professionnels.

Responsable de l'organisation et de la formation :

Qualités: Créativité, goût pour transmettre des savoirs, manager, coach, superviseur, animateur de réunion.

Compétences : Il dirige le pôle formations et services en lien avec ceux motivés pour le Pôle. Il permet un accompagnement au changement et à la structuration de l'association. Il veille à l'enseignement des compétences à chaque mandataire et à chaque animateur de Pôle via des réunions.

Responsable des relations extérieures et internationales :

Qualités : Bilingue anglais (ou anglais courant oralement et écrit), créativité, intérêt pour le militantisme et les pensées des autres associations, collectifs, ouverture d'esprit, aimer rencontrer des représentante.s et assister à des réunions, initiative pour le contact.

Compétences : il est le lien avec les associations de toute nature, collectifs locaux (féminisme, antiracisme, LGBTIQ, grossophobie, TDS, tout militantisme) et organisations autistes/handicap au niveau français, européen et international. Il présente l'association, et monte des projets avec les partenaires. Il siège au sein de ENIL, de l'EUCAP, de l'EAN et il assiste aux réunions Discord, suit les mails. Il peut suivre dans les espaces des autres associations pour le dialogue.

Porte-Paroles :

Qualités : aimer transmettre les idées de la cause, synthétique, faire passer un message et convaincre les autres, diplomatie et pédagogie, force de conviction et croire à la cause.

Compétences : C'est la parole médiatique de l'association qui transmet le plaidoyer et les idées de l'association à la presse, à la télévision, aux conférences et débats. Ils/elles maîtrisent l'idéologie et les éléments de langage, disent aux politiciens ce qu'on veut, se préparent et vont et s'expriment aux conférences des scientifiques ou des associations. Ils/elles vulgarisent les idées de l'association à travers différents formats (vidéos en ligne ou des podcasts, interviews, débats).

Chargé du plaidoyer :

Qualités : Goût pour apprendre sur les politiques, le militantisme, la vulgarisation des idées, analyse et synthèse, goût pour la rédaction, travail collectif.

Compétences : L'expert.e des politiques publiques et de l'idéologie de l'association. Il centralise les idées récapitulées de l'association et fait une veille militante en se documentant. Il organise des débats/groupes de travail/consultations participatives avec les commissions, les membres et la communauté autiste extérieure sur différents sujets, il invente des outils accessibles pour faire participer les autistes en réel et en institutions. Il rédige, synthétise les grandes idées pour fournir de la matière aux communiqués, articles et propositions pour l'association et les formations.

Community Manager :

Qualités : Réactivité, intérêt pour les réseaux sociaux, transmettre l'information et partager des histoires, veille militante et rédaction percutante.

Compétences : La voix numérique de l'association il gère les réseaux sociaux. Il aime vulgariser et présenter les articles bonne compréhension des usages des réseaux sociaux, réparti et argumentaire du plaidoyer, travail de veille militante et de ressources à prendre auprès du plaidoyer et du pôle scientifique.

Responsable informatique :

Qualités : Goût pour l'informatique, pour le code, réactivité pour les publications.

Compétences : il/elle gère le site web et publie les articles rédigés par les Pôles, il/elle propose ses compétences en développement s'il en a pour améliorer l'accessibilité, la visibilité, le graphisme et l'organisation du site web. Il peut proposer de nouvelles fonctions et des usages en lien avec le Discord.

4. Descriptif de l'animation des Pôles et du terrain :

L'armature de l'association. Si vous postulez à ces postes, vous ne serez pas élus en AG, vous serez sous la responsabilité des mandataires. Ces postes sont permanents et libre de partir à tout moment. De même ces compétences sont à acquérir au long cours et avec les formations, vous pouvez commencer avec juste quelques tâches.

Pôle contributions : animateurs/trices pour motiver, soutenir les membres dans la traduction et rédaction des articles. Récapituler les articles en cours, fixer des deadlines, proposer des outils de rédaction et aider les membres, fixer des objectifs de rédaction sur les articles, prévenir le responsable informatique de les publier.

Pôle Convivialités : organisateur des évènements locaux en lien avec les référents locaux. Travail entre autistes, animation de groupes, attention à chacun.e.
Rédiger des guides et tutoriels pour faciliter la transmission et les instructions explicites pour organiser.

Pôle Entraide : Entraide, solidarité si nécessaire, aider et échanger avec ses pairs autistes, organiser des groupes de parole, échanger des informations, assurer le soutien du discord en répondant en dernier recours aux membres sans réponses (selfcare collectif). Proposer de la documentation et l'organise en bibliothèque pour les membres.
Organisation de l'entraide et de l'information, aide à rédaction sur les conseils proposés, synthétiser pour les publier en fiches/articles.

Référent.e local : Manager de communauté locale, animateur/trice des membres locaux sur le "rien pour nous sans nous", organiser des événements locaux réguliers, participer au recrutement de nouveaux adhérents (Universités, Forums Handicap, associations ...), assurer une veille concernant les événements liés à l'autisme dans le secteur, et en informer les adhérents, développer le réseau de partenaires locaux (mairies, assos, praticiens, institutions, services médico-sociaux ...).

Présidente.s des Commissions :

Obligatoirement autiste et concerné.e : **féminisme inclusif, antiracisme.**

Diversité des profils en mixité : santé pauvreté et psychiatrie.

Animateur/trice de commission qui lance des réflexions, des évènements spécifiques en non mixité (autiste et/ou minorité de genre ou ethnique), propose des productions écrites ou des interventions sur les vécus et revendications des personnes situées à l'intersection de plusieurs discriminations.

Des sous-espaces non-mixtes sont possibles dans chacune de ces commissions en fonction des circonstances (non-mixité femmes cis/trans, taré/fol, institutionnalisé/libre)